

Chaumont s'inspire du modèle Grand Dole

Une délégation de Chaumont est venue visiter le Centre d'Activités Nouvelles. Les champenois ouvriront le leur en juin 2010.



Reçus par Claude Chalon, Jean-Michel Daubigny et Sylvie Laroche, les élus de Chaumont sont repartis avec quelques certitudes quant au mode de gestion à adopter pour leur pépinière.

Lundi 9 février, une délégation d'élus et de techniciens de la communauté de communes du Pays de Chaumont a rendu visite au Grand Dole et à son Centre d'Activités Nouvelles. Chaumont ouvrira les portes de sa première pépinière d'entreprises début juin, et les élus venaient s'inspirer de l'expérience du Grand Dole en matière de gestion de ce type d'équipement. Reçus par Claude Chalon, Jean-Michel Daubigny et Sylvie Laroche, les champenois sont repartis avec quelques certitudes quant au mode de gestion à adopter : « Cela nous conforte dans l'idée d'offrir un service complet pour faire vivre notre pépinière d'entreprise, a déclaré Pascal Babouot, vice-président du Pays Chaumontais et maire de Colombey-les-Deux-Eglises. Ce n'est pas en mettant une secrétaire dans un hall qu'on y arrivera. Ce n'est pas quelque chose que nous avons nécessairement intégré au départ du projet ».

En 2009, plus de 200 personnes accueillies au Centre d'Activités Nouvelles pour créer ou reprendre une entreprise

Une conclusion qui faisait suite à l'argumentaire de Claude Chalon, repris par Jean-Michel Daubigny, en faveur d'une gestion de la pépinière d'entreprises en régie directe plutôt qu'en Délégation de Service Public (DSP). Rappelons que le Grand Dole a testé ces deux modes de gestion, puisque le bâtiment a dans un premier temps été géré via une DSP (par l'entreprise IEN) de 1999 à 2006, avant d'être repris en direct par le Grand Dole. Depuis, le Grand Dole a créé un guichet unique pour les porteurs de projets et créateurs d'entreprises, en concentrant tous les acteurs du développement économique au Centre d'Activités Nouvelles. Avec les associations Entreprendre et Réussir, avec la Boutique de Gestion et les chambres consulaires, le site du Centre d'Activités Nouvelles est devenu un lieu d'animation économique de référence, qui se traduit aujourd'hui dans les chiffres : en 2009, plus de 200 personnes ont été reçues en entretien pour une création ou une reprise d'entreprise.

Pour tout renseignement sur le Centre d'Activités Nouvelles et ses activités, téléchargez la **news économique** du Grand Dole sur www.grand-dole.fr
Contact : Liliane Maire - 03 84 82 88 88, developpement.economique@grand-dole.fr

GRAND DOLE la lettre du conseil

est une publication interne de la communauté d'agglomération du Grand Dole

Directeur de la publication : Claude Chalon, rédacteur en chef : Xavier Ducordeaux

Tirage : 1000 exemplaires, LIG, Dole. Papier 100% recyclé.

54, RUE ANDRÉ LEBON - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX

Tél. : 03 84 79 78 40 - Fax : 03 84 79 78 43 - info@grand-dole.fr - www.grand-dole.fr

En bref

Info

www.grand-dole.fr en ligne



Il s'est fait attendre, le voici enfin : le site internet de la communauté d'agglomération est en ligne depuis le premier février 2010. Retrouvez en première page les actualités qui font vivre le Grand Dole, l'agenda des manifestations, et un ensemble d'outils pratiques pour tout savoir sur l'agglomération et ses 41 communes. Prochainement, un intranet "élus" vous permettra de visualiser tous les compte-rendus des commissions, et vous proposera des outils pratiques pour accéder plus facilement aux informations du Grand Dole.

Sport

La saison du golf est lancée

Il ne fait pas encore 30°C, mais la saison de golf a tout de même démarré.

La plaquette 2010 est disponible en téléchargement sur le site du Grand Dole, ainsi que dans tous les lieux publics. Vous retrouverez à l'intérieur de cette plaquette les nouveaux tarifs, les jours et heures d'ouverture ainsi que toutes les informations pratiques pour accéder à un site unique à la confluence du Doubs et de la Loue.

Agenda

Prochain conseil le 25 mars

Le prochain conseil de communauté aura lieu le jeudi 25 mars 2010 à 18h30 à la salle des fêtes d'Abergement-la-Ronce. A l'ordre du jour, principalement, le vote du budget primitif 2010.

Cérémonie

RDV le 24 avril

Les premières assises de l'agglomération auront lieu le samedi 24 avril 2010, entre 9h et 13h. Réunissant tous les élus de l'agglomération, les assises de l'agglomération seront l'occasion pour le bureau de présenter et d'échanger avec l'assemblée sur le projet de territoire du Grand Dole. Trois ateliers de travail sont en outre prévus pour traiter de la lecture publique et sa gestion à un niveau intercommunal.

N° 6 | Janvier 2010

GRAND DOLE la lettre du Conseil

DAMPARIS - 29 janvier 2010

Éditorial



Claude CHALON
Président

“Des perspectives 2010 qui obligent à la prudence”

Chers collègues,

Le débat d'orientation budgétaire du 29 janvier était situé dans un contexte tendu, tant en raison de la crise économique que des incertitudes pesant sur les budgets des collectivités locales. Pour le Grand Dole, la suppression de la Taxe Professionnelle et, à terme, la stagnation des dotations de l'Etat représentent un risque difficilement mesurable pour les équilibres financiers futurs.

C'est dans ce contexte que des orientations budgétaires ont été proposées par le Bureau, que je résumerai comme exprimant une tenace volonté d'équilibre et d'anticiper au mieux les futures contraintes budgétaires. Ces orientations ont été approuvées à une très large majorité par les délégués communautaires. Elles traduisent la proposition que j'ai faite de poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement engagés depuis près de deux ans. Ceci afin de nous permettre, en 2010, de prolonger l'effort d'investissement qui représente le "moteur" de développement, de l'innovation et donc de l'emploi.

Je voudrais enfin revenir sur la décision prise d'attribuer une subvention de 5 000 € pour des associations œuvrant pour soutenir les victimes d'Haïti. A la fois pour rendre hommage à ces victimes et pour saluer cet élan de solidarité et de générosité de l'assemblée communautaire. Une décision prise à l'unanimité comme l'ont été la quasi-totalité de celles adoptées ce vendredi 29 janvier. Ce dont je ne peux que me féliciter, en ce début d'année nouvelle.



TGD a connu un franc succès en 2009 avec près de 2 600 abonnés enregistrés le 31 janvier dernier. Le budget 2010 doit permettre de consolider les bases de cette réussite.

Un grand consensus autour du DOB

Le débat d'orientation budgétaire, qui s'est tenu à Damparis le 29 janvier, a débouché sur un grand consensus. Dans un contexte économique difficile, le Grand Dole se donne comme priorité de consolider ses compétences.

“On reprend son souffle”, titrait le journal Le Progrès du 31 janvier dernier en parlant du débat d'orientation budgétaire du Grand Dole. Sans doute le journaliste a-t-il voulu insister sur la débauche de travail réalisée par la communauté d'agglomération ces deux dernières années, et le besoin de stabiliser les compétences acquises.

Ou encore a-t-il voulu marquer l'incertitude budgétaire pesant sur le Grand Dole et les collectivités territoriales suite à la suppression de la taxe professionnelle unique, et le manque de lisibilité de l'Etat pour assurer une compensation des recettes identiques. Dans les deux cas, le journaliste a vu juste. L'intégration de l'ensemble des accueils de loisirs du Grand Dole (qui porte à plus de 100 salariés les effectifs du service enfance-jeunesse) et la création de TGD en 2009 nécessitent aujourd'hui d'asseoir ces deux ser-

vices. De les digérer aussi : “On n'est pas à l'arrêt, indique le président Claude Chalon ; on consolide l'existant et on prépare le champ de prises de compétences futures”. Inquiet du manque de lisibilité financière pour conduire sa politique, le président du Grand Dole a tenu à s'exprimer : “Nous avons des garanties pour 2010, à savoir un budget équivalent à 2009. Mais qui ne tient pas compte de l'inflation. Et surtout, nous naviguons à vue, avec beaucoup trop d'incertitudes pour 2011 et les années suivantes”. Dans ce contexte, le Conseil a approuvé les propositions budgétaires prudentes élaborées par le bureau, validant un principe simple : “Certains dossiers sont en attente : nous les débloquons au coup par coup à chaque fois que nous parviendrons à dégager une marge de manoeuvre”. Plus que de la prudence, cela s'appelle de la sagesse.

Claude Chalon : “Consolider l'existant et préparer le champ des futures compétences”

Pas d'augmentation de l'impôt sur les ménages

Aucun impôt ne devrait augmenter en 2010. Tel en a décidé le Conseil qui a choisi, en cette période d'incertitude financière, de ne pas augmenter ses recettes fiscales. La taxe professionnelle a été supprimée, le versement transport (voté en 2009 à un taux de 0.3% de la masse salariale des employeurs de plus de 9 salariés) ne devrait pas non plus être touché. Et surtout, il a été décidé de ne pas toucher à l'impôt sur le ménage. Les taux resteront donc identiques à ceux de 2009, à savoir 0.82% pour la taxe d'habitation, 1.26% pour la taxe sur le foncier bâti et 2.28% pour la taxe sur le foncier non bâti. Rappelons que l'impôt ménage ne représente qu'une partie infime des recettes fiscales de l'agglomération, à savoir des recettes de 1 million d'euro environ sur un budget supérieur à 30 millions d'euros. La dernière recette fiscale de l'agglomération est constituée de la taxe sur les ordures ménagères. Un impôt qui devrait en revanche augmenter légèrement, dû à une hausse des coûts du SICTOM.



La suppression de la taxe professionnelle sera bénéfique pour tous les secteurs d'activité

Le Grand Dole demande à la SNCF de l'attendre

Engagé dans un vaste projet de réhabilitation du quartier de la gare de Dole, le Grand Dole a demandé à la SNCF de retarder de quelques mois les travaux qu'elle s'appropriait à engager pour rénover le bâtiment de la gare. La SNCF a accepté, et les travaux pourront être menés de front pour une meilleure intégration au projet global.

Reprise du marché de gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Dole/Authume

Compétent en matière d'entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage de Dole/Authume depuis fin 2009, le Grand Dole a repris le marché et concédé à la Société de Gestion des Aires d'Accueil la gestion du site. La communauté d'agglomération en a profité pour fixer les tarifs d'utilisation du site, à l'identique de ce qui était pratiqué précédemment. A savoir 3 € par jour et par personne les 30 premiers jours, 5 € par jour les jours suivants (hors frais d'utilisation de l'eau et d'électricité).

L'Arne et la Blaine déclarées d'intérêt communautaire

Suite aux études menées en 2002 et 2003 sur la Blaine et en 2004 sur le bassin versant de l'Arne, le Conseil de communauté a validé la proposition de travaux et décrété une déclaration d'intérêt général sur ces deux cours d'eau. Les travaux viseront à entretenir les abords de la Blaine sur 700m en amont de Foucherans et sur 2km sur l'Arne entre Lavans-les-Dole et Malange. Coût des travaux : 50 000€ TTC, financé à 80% par RFF, le Conseil Général du Jura et l'Agence de l'Eau.

5 000 € pour Haïti

En marge du Conseil de communauté, et à l'invitation de Michel Giniès, les délégués ont observé une minute de silence en mémoire aux disparus d'Haïti. En fin de conseil, les délégués ont également voté à l'unanimité une subvention de 5 000 € qui sera reversée à une ou plusieurs associations locales qui oeuvrent pour soutenir les victimes du tremblement de terre haïtien.

Un visa pour Colorado

En partenariat avec le Conseil Général du Jura et le Comité Départemental du Tourisme, le Grand Dole a renouvelé la convention Colorado pour l'entretien et le balisage des chemins de randonnées sur son territoire.

Dossier spécial Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Les orientations budgétaires, fonction par fonction

Pas d'augmentation des dépenses de fonctionnement. Tel est le mot d'ordre du budget 2010 qui ressemblera étroitement à celui de 2009. Quelques ajustements dans chaque compétence seront néanmoins nécessaires. Rapide tour d'horizon des nouvelles propositions budgétaires.

Environnement, énergie, déchets

Feu vert pour le plan climat

Le principe avait été validé par le Conseil en 2009, il sera inscrit au budget 2010 : le plan climat territorial visant à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre sera mis en oeuvre dès cette année. Ce sera d'ailleurs l'action principale de la communauté d'agglomération en matière d'environnement et de développement durable.

Un plan d'approvisionnement en bois

Le débat d'orientation budgétaire a également soulevé la nécessité de disposer d'un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) bois-énergie : Le Grand Dole lancera donc une étude afin de réaliser un inventaire des installations en fonctionnement ou en projet

et de déterminer de façon opérationnelle les quantités de bois susceptibles d'être mises en marché, leur localisation et les coûts de mobilisation associés. Le PAT permettra ainsi de mettre en parallèle les consommations actuelles et futures (à court terme) et la ressource mobilisable sans compromettre les récoltes en bois d'oeuvre et en bois d'industrie. Enfin, le service environnement sera chargé de poursuivre les études du projet CEESHY (Etude de positionnement d'un centre d'essai des systèmes de stockage de l'hydrogène sous pression). En matière de déchets, les dépenses devraient sensiblement augmenter suite à une hausse des tarifs votée par le SICTOM.

Investissement : Les dépenses d'investissement pour la compétence environnement restent soumises à arbitrage. Quatre projets sont à valider : celui visant à installer une centrale photovoltaïque sur le Centre d'Activités Nouvelles ; la mise en place d'un entretien de différents sites à pelouses sèches communaux par le pâturage ; le lancement d'une étude pour une réhabilitation thermique du Centre d'Activités Nouvelles ; et enfin la création d'un fonds de concours pour l'acquisition d'économiseurs d'eau en faveur des communes dans le cadre de la trame verte et bleue.

Transports

TGD à plein régime

En matière de transports, le budget de fonctionnement 2010 subira nécessairement une forte hausse budgétaire, du fait de la création du réseau TGD en septembre 2009, et qui fonctionnera en 2010 sur une année pleine. Si quelques ajustements de réseau seront nécessaires, le coût

global du service restera en revanche identique à celui initialement prévu par la DSP passée avec CarPostal. A noter également la reconduction de plusieurs actions de sensibilisation, comme le renouvellement de la semaine de la mobilité et un travail sur un système de covoiturage.

Affaires générales, infrastructures

Hôtel communautaire, golf et SDIS

En ce qui concerne les infrastructures et le patrimoine communautaire, la communauté d'agglomération doit faire face à trois problèmes en 2010 : la mise aux normes des locaux du golf du Val d'amour (et notamment un accès au réseau d'eau potable et la réfection des locaux techniques), la poursuite de l'étude sur la construction d'un nouveau casernement pour les pompiers du bassin dolais, et le réa-

ménagement de l'ancienne annexe du collège de l'Arc pour une transformation en hôtel de communauté. Au niveau du fonctionnement des services de l'agglomération, sera proposé de renforcer les efforts engagés pour mutualiser certains services du Grand dole avec les services des communes (ressources humaines, finances ...), ainsi qu'un renforcement de la plateforme de services aux communes.

Economie, insertion

En route vers l'excellence ...

Tenant compte du vieillissement général de la population et cherchant à renforcer l'attractivité de son territoire, le Grand Dole s'est positionné sur le développement d'un pôle d'excellence sur les métiers et les emplois de la santé et les services à la personne. En 2010, une mission de positionnement sur ce pôle d'excellence est proposée au débat d'orientation budgétaire. Parallèlement, le Grand Dole poursuivra ses actions en cours pour

le développement du pôle Innovia, ainsi que le soutien qu'il apporte à l'espace jeunes, à Entreprendre et Réussir et plus globalement aux actions de soutien à l'accès à l'emploi et à la professionnalisation. En matière d'investissement, le Centre d'Activités Nouvelles subira un léger lifting pour mieux répartir les entreprises présentes et optimiser les rendements du bâtiment.

Aménagement, politique de la ville

Dole et Tavaux mutualisent leur CISPD

Dole et Tavaux-Damparis possèdent leur propre contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance. Compétent en matière de politique de la ville depuis le 1er janvier 2008, le Grand Dole lancera une étude pour la mise en oeuvre d'un contrat intercommunal, remplaçant les deux contrats locaux existants.

Le Grand Dole poursuivra en outre le développement de services d'aide aux communes (partenariat CAUE, publications de documents pédagogiques ...) et devrait voir aboutir son Programme Local de l'Habitat (PLH), actuellement en cours de finalisation de la phase "orientation".

Enfance, jeunesse

D'abord assurer les derniers transferts

La reprise en gestion directe des accueils de loisir gérés jusqu'à fin 2009 par les francas du Jura, ainsi que ceux de la ville de Dole et de certaines communes (Villette-les-Dole, Parcey, Abergement-la-Ronce) nécessitent d'abord de stabiliser un service qui est passé d'une quarantaine de salariés à plus de 100. Ainsi, l'année 2010 sera avant tout une année

de mise en place et d'organisation du service enfance-jeunesse. Néanmoins, certains projets pourraient être engagés après arbitrage, comme par exemple l'augmentation du rayonnement de la ludothèque de Damparis ou encore la définition d'un projet global en faveur des adolescents.

Sport, culture, développement touristique

La définition des compétences

Les compétences culture et sport restent du ressort des communes. Le Grand Dole a néanmoins lancé en 2009 deux études pour définir les contours des ces deux compétences si elles devaient à l'avenir être transférées à l'agglomération. 2010 verra ainsi l'achèvement de l'étude culture et la mise en oeuvre de l'étude sur la compétence sportive. En matière d'animation, le Grand Dole propose de mettre en oeuvre des actions de soutien à la lecture publique, et participera à

la manifestation culturelle "Utopie et Innovation" initiée par la métropole Rhin-Rhône les 22 et 23 mai 2010 en créant la Cavalcade du Futur. La communauté d'agglomération aura également à charge d'organiser les championnats du monde de dirigeables du 13 au 18 juillet. En investissement, les efforts se concentreront sur la création d'un belvédère d'observation dans le massif de la Serre et une mise à jour d'éléments de signalétique touristique.

En bref

Economie

La news économique n°2 est prête. Le numéro 2 de la news économique du Grand Dole, semestriel à destination des acteurs de l'économie locale, est sorti : il fait le point sur la situation de l'emploi dans le Grand Dole, propose les dernières actualités des entreprises locales et du Centre d'Activités Nouvelles ... Disponible dans les lieux publics et sur demande, ou sur www.grand-dole.fr, rubrique entreprendre.

Environnement

2010 : année de la biodiversité
L'Organisation des Nations unies a proclamé 2010, année internationale de la biodiversité pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde. Le Grand Dole a décidé de s'engager dans cette thématique et présentera dans la presse locale, chaque mois à partir de février, une action qu'il mène en faveur de la protection de la biodiversité.
Rens : <http://www.biodiversite2010.fr>

Enfance, jeunesse

La ludothèque de Damparis est intercommunale
Géré jusqu'au 31 décembre dernier par les Francas du Jura, la ludothèque de Damparis a été reprise en direct par le Grand Dole. Le conseil de communauté a conservé les tarifs existants : 20€ par an l'adhésion annuelle, permettant d'emprunter un jeu et deux livres toutes les trois semaines. Tous les tarifs sur www.grand-dole.fr

Transport

L'Info transport en un clic
Disons par exemple que vous habitez Romange et que vous désirez savoir comment vous rendre à Vesoul. Vous vous demandez : quels trains prendre ? Quels bus ? Et si je suis à vélo ou à pied ? Y a-t-il beaucoup de changements ? Pour quelle durée de trajet ... Grâce au système d'information multimodale Motilib mis en place par la Région en partenariat avec les autorités organisatrices de transports (AOT) de Franche-Comté dont le Grand Dole fait partie, toutes ces interrogations trouvent leurs réponses sur un seul site. En effet, accessible sur Internet, ce système d'aide à la mobilité vous indiquera l'itinéraire optimal en quelques clics.
Infos sur www.motilib.fr

